



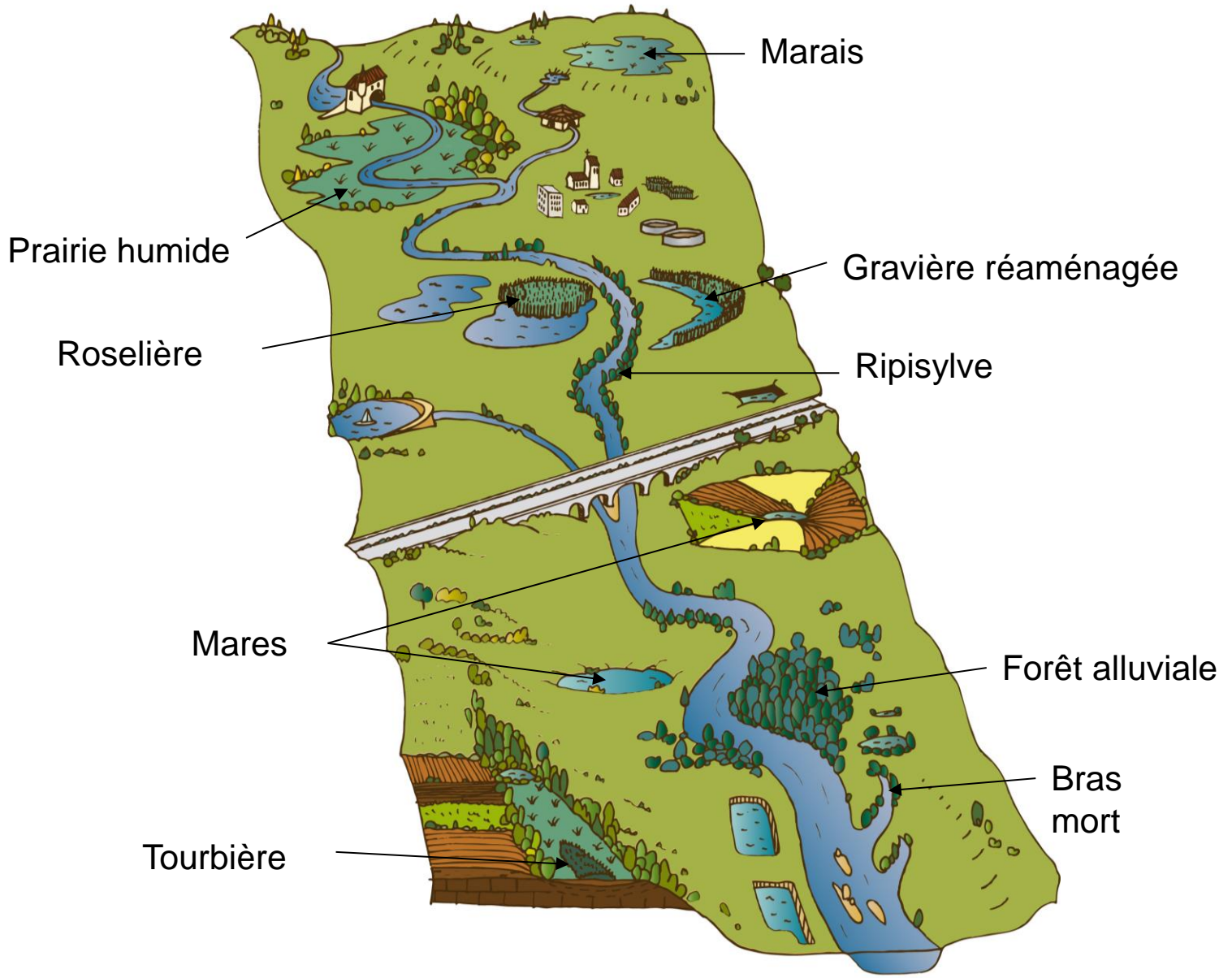
LA TRAME BLEUE : LE CAS DES ZONES HUMIDES

JEUDI 21 SEPTEMBRE 2017



DEMARTY Anaïs
Conseillère Eau - Zones humides
01.64.31.19.68 – eau-nord@me77.fr







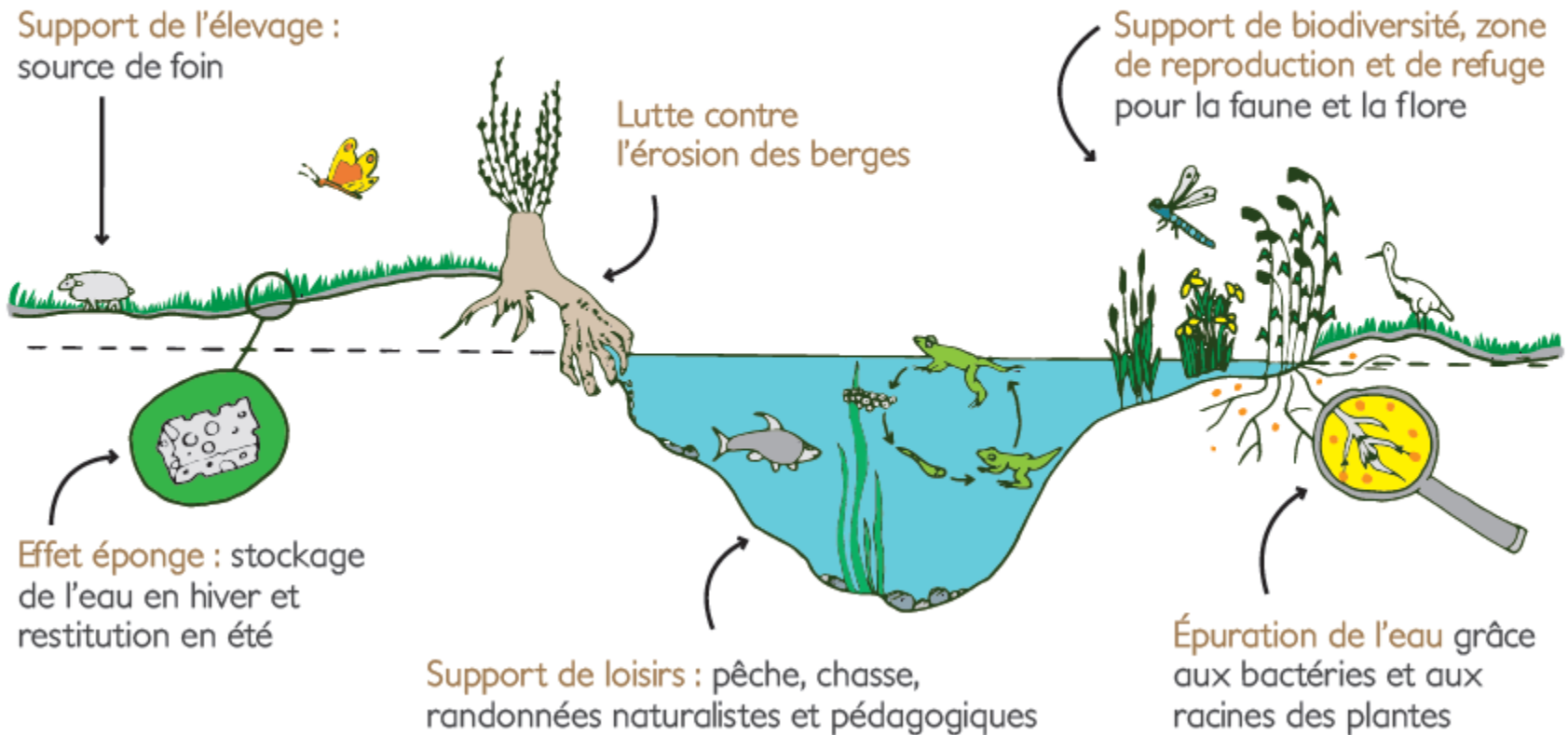
- **Définition :**

On entend par zone humide les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire.

La végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année.

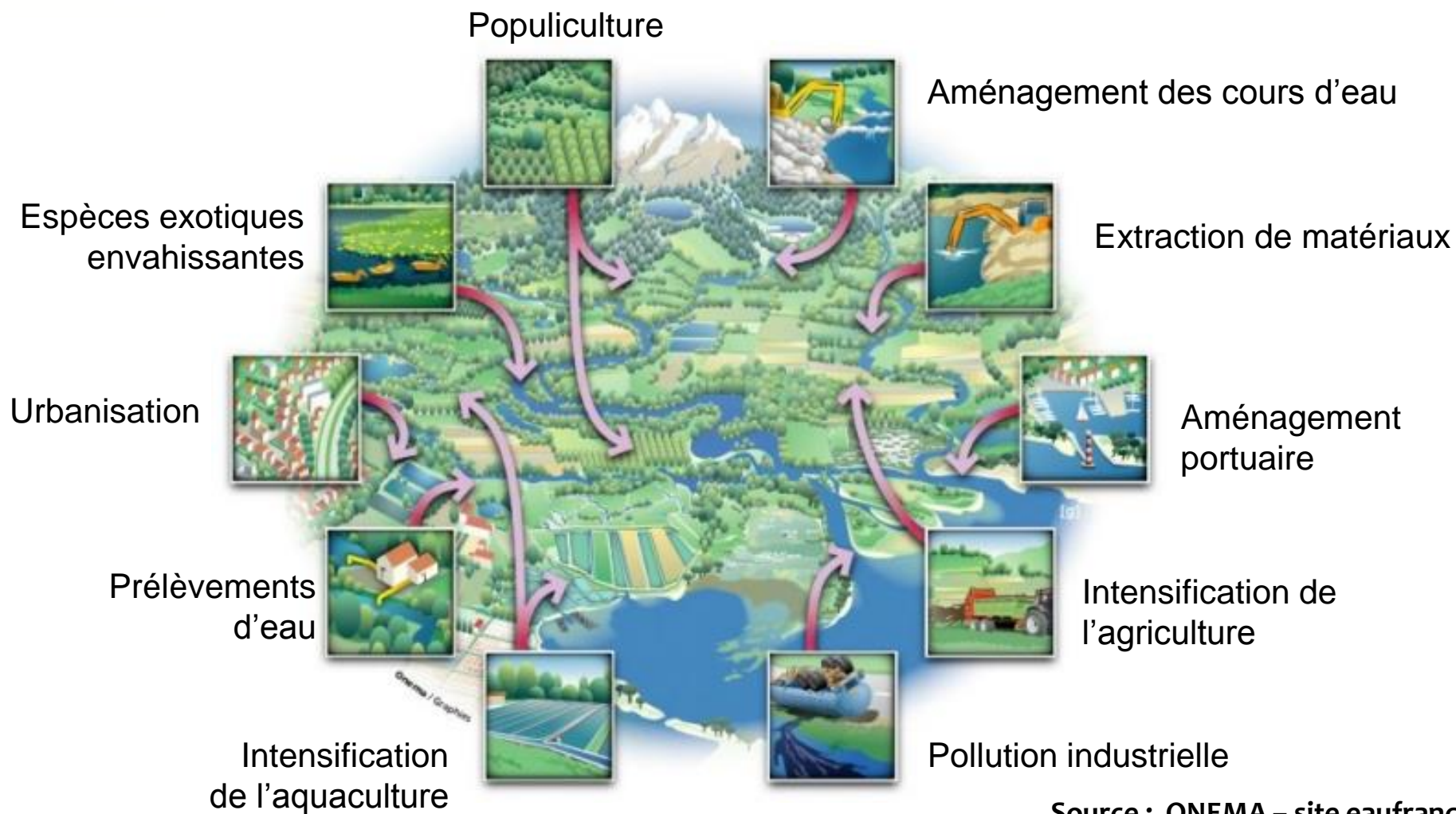
• Intérêts :

➔ Les zones humides offrent de nombreux services :



Source : Exposition sur les zones humides – AVEN du Grand Voyeux

• Menaces :



Source : ONEMA – site eaufrance



- **Cadre réglementaire – les dates clés :**

- 1992 : Loi sur l'Eau

→ définition des zones humides

- 2000 : Directive Cadre sur l'Eau

→ intérêt des zones humides dans l'atteinte du bon état des cours d'eau

- 2006 : Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques

→ dossiers loi sur l'eau (déclaration / autorisation)

- 2010-2011 : Lois Grenelle

→ trame verte et bleue / acquisition de 20 000 ha de zones humides



- **Cadre réglementaire – inventaire des ZH :**

- *Arrêté ministériel du 24 juin 2008 modifié :*

Critères de définition et de délimitation des zones humides selon :

- le critère relatif à l'hydromorphologie des sols
- le critère relatif aux plantes hygrophiles (espèces et habitats)

La validation d'un critère sur deux suffit.





- **Cadre réglementaire – Inventaire des ZH :**

- *Arrêté ministériel du 24 juin 2008 modifié :*

Critères de définition et de délimitation des zones humides selon :

- le critère relatif à l'hydromorphologie des sols
- le critère relatif aux plantes hygrophiles (espèces et habitats)

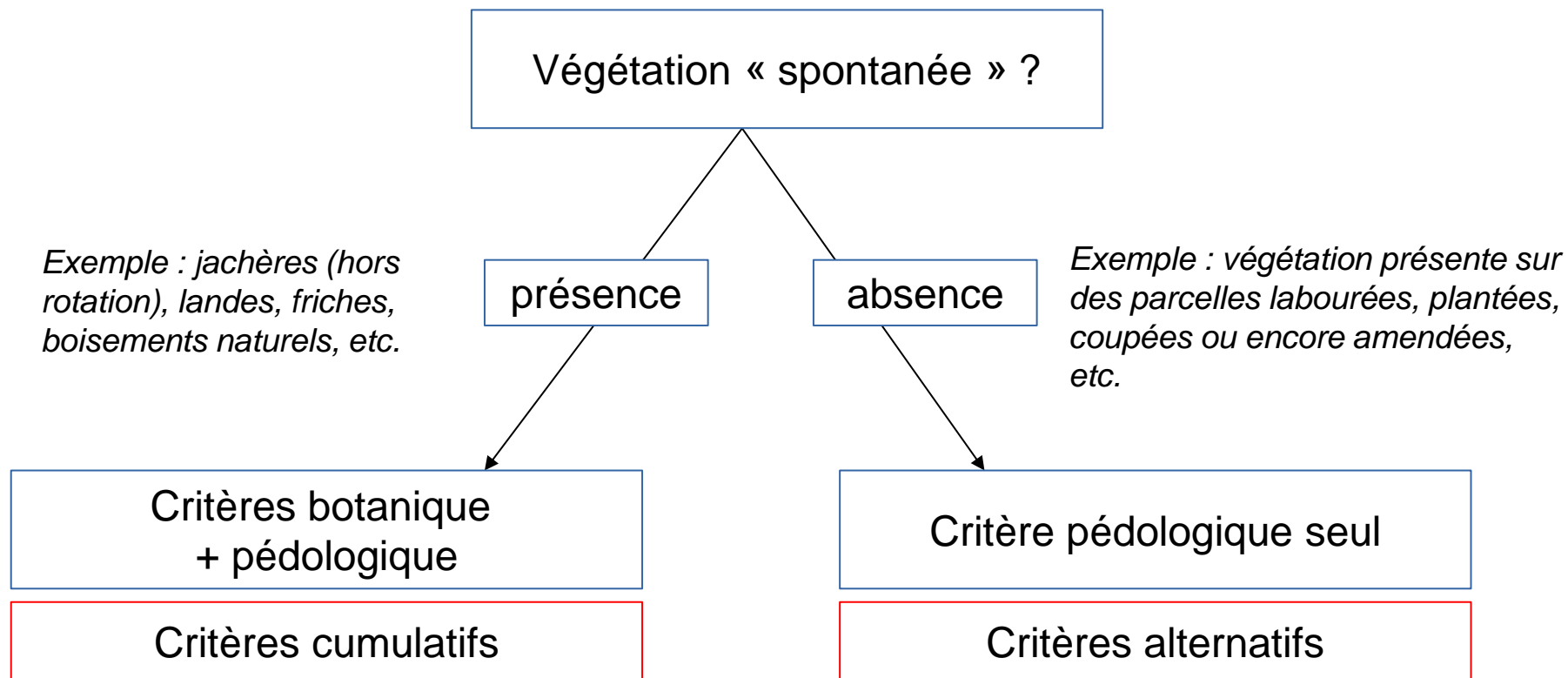
La validation d'un cr

*Décision du Conseil d'État
du 22 février 2017 :*

→ les critères sont cumulatifs



- **Cadre réglementaire – Inventaire des ZH :**
- *Note technique du Ministère du 26 juin 2017 :*





Merci de votre attention



DEMARTY Anaïs
Conseillère Eau - Zones humides
01.64.31.19.68 – eau-nord@me77.fr

